



PAVANT
1982

bulletin
municipal
d'informations

les vœux du maire

En cette fin d'année 1982, j'adresse à tous les habitants de PAVANT, anciens ou nouvellement installés, des vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Mes souhaits vont également à mes adjoints, à mes conseillers municipaux et aux membres du personnel communal que je remercie chaleureusement pour l'aide efficace qu'ils m'apportent dans l'accomplissement de ma tâche.

Je forme des vœux enfin pour que notre petit village continue en 1983 de se développer harmonieusement dans le calme et la sérénité.

Joyeuses fêtes et bonne année à tous.

Le maire,

Jean PREVOT



Connaissez-vous ce coin ?

Ce bulletin est le cinquième que nous faisons paraître en fin d'année, sa présentation sera sensiblement la même que celle des précédents.

Vous y trouverez tout ce qui a été réalisé à Pavant en 1982, les prévisions de travaux pour 1983, des renseignements utiles, l'Etat civil de l'année qui s'achève et une nouvelle rubrique intitulée « Rions un peu ».

Après sa lecture, si vous avez des observations à faire, des suggestions à formuler ou des précisions à demander, utilisez le bon de la dernière page ou venez nous voir en mairie, le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Conseil municipal

les grandes réalisations de l'année 1982

- JAVELLISATION AUTOMATIQUE DU RESEAU D'EAU.
- INSTALLATION DES SERVICES MUNICIPAUX DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAIRIE.
- ETUDES COMPLETES DE VOIRIE POUR LA RUE BRUNEAU.
- AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DU GROUPE SCOLAIRE.
- CREATION D'UN EMPLOI COMMUNAL SUPPLEMENTAIRE.

les activités municipales

- Installation de l'éclairage et d'un chauffage électrique au réservoir d'eau.
- Goudronnage de la rue Bruneau et de la place du Général-de-Gaulle.
- Changement d'une borne à incendie à Pisseloup.
- Achats de parcelles à M. Bouglé, habitant d'Essômes.
- Echange de parcelles visant à remembrer des terres communales.
- Financement des séances de piscine pour les enfants de l'école.
- Développement de l'activité des jeunes avec création d'une mini-école de football et d'un atelier « Danses folkloriques » à l'école le mercredi.
- Augmentation substantielle de toutes les subventions.
- Subvention au club de football de Pavant.
- Participation aux dépenses d'investissement du C.E.S. de Charly (en effet l'entretien de cet établissement est à la charge du Syndicat intercommunal dont Pavant fait partie).
- Recondution des services de ramassage des gros objets, benne à verre, aide aux personnes âgées le vendredi matin.
- Modestes réparations à l'église.
- Continuation de la remise en ordre du cimetière.
- Participation au recensement communal qui fait apparaître une population de 665 habitants, soit une augmentation voisine de 13% par rapport à 1975.
- Pose de panneaux de signalisation : « Stade », « Voie sans issue ».
- Fleurissement du pays et débroussaillage des chemins de promenade.
- Achat des équipements pour le plateau d'Education Physique.
- Remise en état partielle du Ru des Geais. L'autre partie est prévue au printemps 1983.
- Achat d'un matériel de dépannage du réseau d'eau (tuyaux, vannes, joints).

travaux prévus en 1983



- REMISE en état complète de la station de pompage et de son entourage.
- Réfection de la place du 14-Juillet, de la deuxième partie de la rue des Prés non encore faite en 1982 et de la rue du Gué.
- Remise en état du cimetière (non réalisée en 1982 pour raisons financières) par la relève des concessions abandonnées ou échues et redistribution de nouvelles concessions.
- Extension du réseau électrique route de Pisseloup, rue Grouzy et rue Bruneau.
- Installation de la salle du Conseil au rez-de-chaussée de la mairie et aménagement de l'appartement de fonction au premier étage du bâtiment communal.
- Travaux d'urgence à l'église.
- Aménagement d'un terrain de pétanque.

quelques conseils

- Ne pas jeter dans les égouts des matières qui risqueraient de boucher ou de détériorer les canalisations et la station d'épuration (chiffons, boîtes, pierres, hydrocarbures, etc.).
- Ne laissez pas divaguer votre chien.
- Sachez que l'entretien de votre trottoir vous incombe.
- Placez vos ordures ménagères dans des sacs à poubelles suffisamment solides et qui ne doivent pas dépasser 25 kg. C'est plus pratique et plus propre.
- N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau pour l'hiver, surtout si vous êtes résident secondaire.
- ATTENTION ! la date du 31 DECEMBRE 1982 constitue le DELAI EXTREME pour payer l'eau et l'assainissement. Au-delà, les branchements seront coupés sans autre avertissement.
- SI VOUS ETES NOUVEL HABITANT DE LA COMMUNE, FAITES-VOUS CONNAITRE EN MAIRIE, ON VOUS INDIQUERA VOS DROITS ET VOS DEVOIRS AU REGARD DE LA VIE COMMUNALE (scolarité des enfants, impôts, aide sociale, activités, sociétés, etc.).
- Si vous êtes retraité ou pré-retraité ou âgé de plus de 60 ans, faites-vous inscrire au club Saint-Bald du 3^{me} Age pour bénéficier de ses activités, de son repas annuel et de ses voyages.
- Si vous changez de logement ou si vous quittez la commune, n'oubliez pas d'en informer la mairie pour que votre compteur d'eau soit relevé et déposé.
- Sachez que le stationnement des véhicules est interdit sur TOUS LES TROTTOIRS du village.
- Pensez à la belle saison à fleurir votre maison, vous contribuerez ainsi à faire de Pavant un village souriant.
- Si vous êtes «sous les drapeaux» pensez à le faire connaître en mairie, vous recevrez un petit cadeau à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- ATTENTION ! SI VOUS DESIREZ VOTER AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 1983, VOUS DEVEZ VOUS FAIRE INSCRIRE SUR LA LISTE ELECTORALE DE LA COMMUNE, si ce n'est déjà fait. **AVANT LE 31 DECEMBRE 1982. APRES IL SERA TROP TARD.**

les renseignements pratiques

- La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 17 h à 18 h et le samedi de 11 h à 12 h.
- Le Maire assure une permanence tous les samedis de 17 h à 19 h.
- L'assistante sociale est à votre service le 3^e vendredi de chaque mois, jour de la consultation des nourrissons.
- La Sécurité Sociale est à votre disposition tous les jeudis de 14 h à 15 h.
- Un service communal d'aide aux personnes âgées fonctionne tous les vendredis matin. Si vous êtes intéressé, adressez-vous à la mairie. Tél. : 70.04.17.



de tout... et de rien

- Le repas annuel du club Saint-Eloi aura lieu le SAMEDI 26 FEVRIER 1983.
- L'arbre de Noël communal nous est offert cette année par Madame Paule MATHIAS. Chaleureux remerciements à cette aimable personne.
- Le budget communal se porte bien puisqu'à la clôture des comptes au 31 décembre 1982, il y avait en caisse la somme de 132.877 F.
- L'équipe de football du village se défend très bien en compétition officielle de 5^e division car elle occupe un très bon rang. Ses admirateurs sont de plus en plus nombreux. Encouragez-la !
- Deux équipes de « Poussins » (l'avenir de l'A.S. Pavant) ont participé à un critérium d'automne et ont terminé 1^{ère} de leur poule. Félicitations.
- Le club du 3^{ème} âge se porte bien ; ses activités se développent et la bonne humeur est toujours de circonstance. Félicitations également.
- En 1982, la commune a collecté 13,400 tonnes de verre destiné à la recherche sur le cancer. Bravo à tous.
- Un grand bravo aussi au COMITE DES FETES qui cette année encore, malgré un personnel réduit, nous a présenté une deuxième fête patronale brillante.
- Un terrain de tennis à l'école est à la disposition des administrés en dehors des heures de classe.
Tarif : 15 F de l'heure.
Des cours de tennis sont organisés par un professeur de ce sport le samedi après-midi, entre 14 et 17 h.

l'état civil de l'année

Bienvenue aux nouveaux petits Pavanais

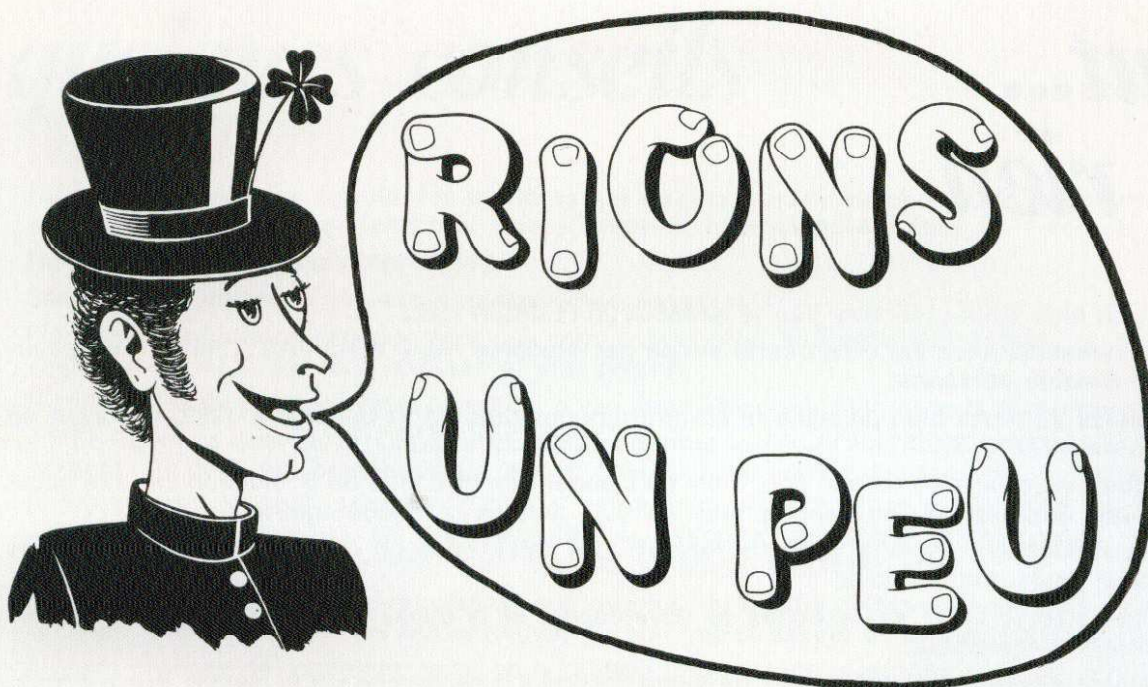
COUVREUR Claudine, le 5-03-1982
OUSSELIN Dalila, le 20-03-82
BAERT Lucie, le 22-04-1982
FYOT Marie-Ange, le 17-05-82
CHAMPION Yohan, le 2-06-1982
MAILLARD Lucie, le 23-06-1982
STAVROU Arnaud, le 30-06-1982
PROD'HOMME Virginie, le 1-07-1982
HARPIN Jérôme, le 21-08-1982
MADI Asmaane, le 25-08-82
MARTEAUX Fabrice, le 17-09-1982
SAINT ELOY Pascal, le 25-10-1982
VERGNOLLE Jack-André, le 8-11-1982
BENNE Sébastien, le 14-11-1982
PERLICAN-BELHADT Damien, le 20-11-1982

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

SEVESTRE Michel et MAILLET Thérèse
OLIVE Claude et GAILLARD Sylviane

Nos sincères condoléances aux familles attristées

MOCZIK Maria SVRESK, le 31-12-1981
BERGERAT Germaine, le 30-01-1982
AME Etienne, le 23-02-1982
MONCHOCE René, le 23-08-1982
DESFONTAINES Ernest, le 28-08-1982
DEHEN Jean-Pierre, 5-09-1982
CAPELLLE NOUVEAU Marthe, le 12-10-1982



Définitions extraites de la Foire aux Cancres.

- Air vicié : air que l'on respire dans les maisons closes.
- Arrêté municipal : voleur arrêté par le garde-champêtre de la commune.
- Blé dur : blé que l'on utilise pour faire du pain rassis.
- Corbeille : c'est la femelle du corbeau.
- Cri d'agonie : cri poussé par un mort.
- Grillage : corps transparent.
- Epousseter : pousser un peu de côté sans faire mal.

Histoire... bête !!!

Je voudrais vous dire, docteur ; le matin je me lève au chant du coq, à midi je dévore comme un loup, ensuite je travaille comme un bœuf, le soir je me couche avec les poules et je dors comme une marmotte. Pourtant, je ne me sens pas bien. Pensez-vous que ce soit grave ?

Je ne sais pas, Monsieur, c'est un vétérinaire que vous auriez dû consulter.

Histoire macabre

Dans un couloir de l'hôpital, un chirurgien rencontre un confrère :

- Alors, mon cher, cette opération s'est bien passée ?
- Comment, ce n'était pas une autopsie ?

Histoire... à couper les cheveux en quatre...

Un cul-de-jatte est chez le coiffeur.

La coupe de cheveux terminée, ce dernier demande à son client :

- Est-ce que je vous coupe les pattes, Monsieur ?

Alors le cul-de-jatte en colère :

- Vous voulez que je vous mette mon pied au c... ?

Et le coiffeur de répondre :

- Je vous disais ça pour vous faire marcher.

RENSEIGNEMENTS

UTILES

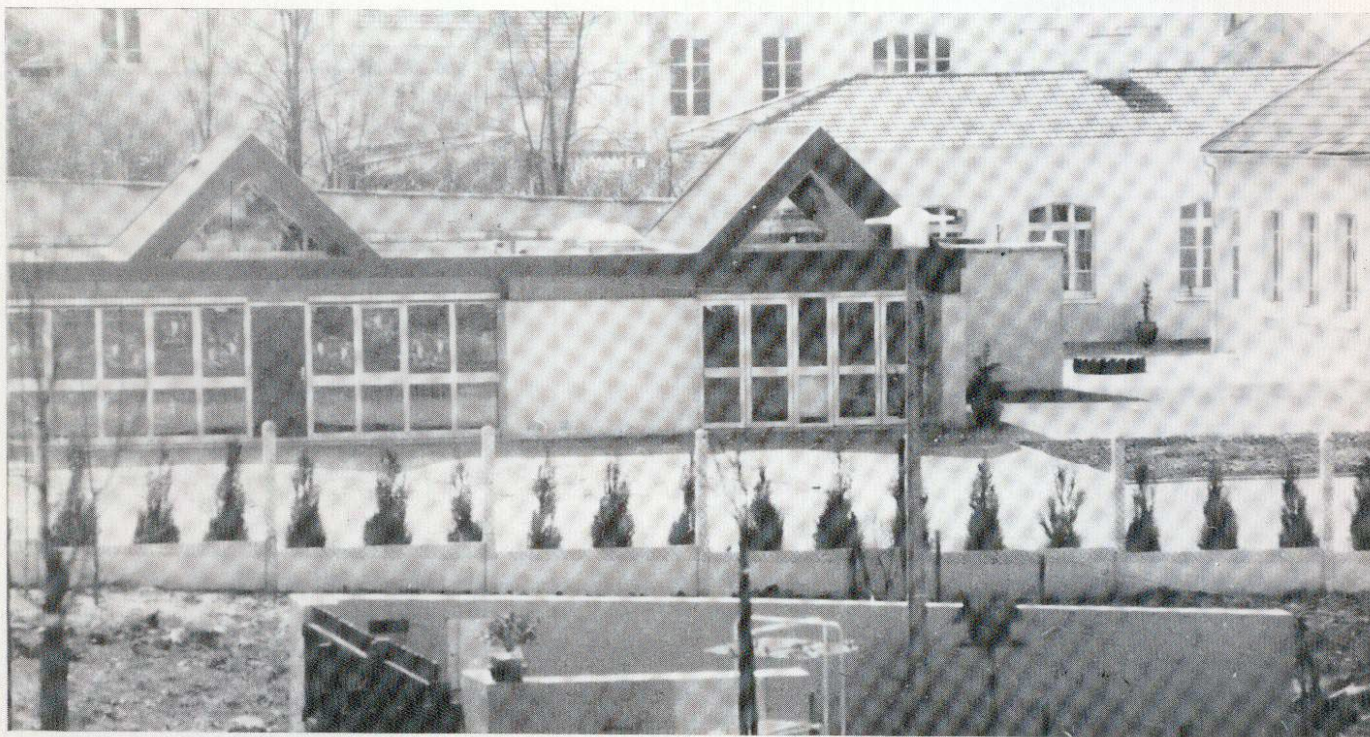
PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT A CE JOUR	OBSERVATIONS
Extrait de naissance	A la Mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, et date de naissance	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Extrait de mariage	A la Mairie du lieu de mariage	Indiquer : noms, prénoms et date de mariage	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Extrait de décès	A la Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, et date de décès	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Fiche d'état-civil	A la Mairie	Livret de famille	Gratuit	
Fiche d'état-civil et de nationalité française	A la Mairie	C.N.I. en cours de validité	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	A la Mairie du lieu de mariage ou de la résidence	Indiquer : noms, prénoms et date du mariage Lieu et date de naissance des enfants	Frais d'affranchissement	
Extrait de casier judiciaire	Au greffe du tribunal de grande instance Arrondissement du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms date et lieu de naissance et filiation	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes (44)
Carte d'identité (valable 10 ans)	A la Mairie délai de délivrance 8 jours environ	2 photographies récentes Livret de famille ou extrait de naissance	1 timbre fiscal à 100 F	
Passeport (valable 5 ans)	A la Mairie délai de délivrance 3 semaines environ	Carte d'identité Justification de domicile 2 photographies récentes livret de famille ou extrait de naissance	Timbre fiscal à 260 F	
Carte d'électeur	A la Mairie du domicile	Livret de famille Pièce d'identité Justification de domicile	Gratuit	Inscription chaque année du 1er septembre au 31 décembre
Copie conforme	A la Mairie du domicile	Présenter l'original et la copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la Mairie du domicile	Signature à apposer à la Mairie	Gratuit	
Permis de chasse	A la Mairie	2 photos d'identité Attestation de réussite à l'examen	55 F	Chèque ou mandat au Régisseur de Recettes de la sous-préfecture
Visa et validation du permis de chasse	A la Mairie	Permis de chasse Attestation d'assurance Timbre de la Fédération	Départemental : 123 F National : 488 F	Règlement à la perception municipale
Carte grise	A la Mairie	Ancienne carte grise Vignette en cours de Validité chèque-certificat de vente	49 F par CV pour moins de 10 ans d'âge 24,50 F par CV pour + de 10 ans d'âge	Chèque au régisseur de Recettes à la préfecture de Laon
Certificat de vaccination	A la Mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant	Gratuit	
Autorisation de sortie du territoire pour un mineur	A la Mairie	Livret de famille	Gratuit	Demande à signer par le représentant légal

LE CONSEIL MUNICIPAL

TOUJOURS SOUCIEUX D'UNE MEILLEURE INFORMATION DES ADMINISTRES
ESPERE QUE LA LECTURE DE CE BULLETIN VOUS AURA SATISFAITS.

IL SERAIT HEUREUX DE RECEVOIR VOS OBSERVATIONS OU VOS SUGGESTIONS.
IL VOUS SOUHAITE DE

JOYEUSES FETES ET MEILLEURS VOËUX POUR 1983



SI VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS A FAIRE
UTILISEZ CE TALON ET DEPOSEZ-LE DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE.

M, Mme, Mlle _____

Domicile _____

Suggère _____

Les suggestions anonymes ou non signées ne seront pas prises en considération.